

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 61 (1973)

Heft: 6

Artikel: L'employée de banque

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-273419>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une seconde vie à la banque

Mme Pierrette Jaquier, 44 ans, a bénéficié, il y a juste deux ans, du cours de formation spéciale de l'Ecole de Banque et de Cadres UBS. Depuis lors, elle travaille à la banque, au même titre que les jeunes gens et jeunes filles et personnes d'âge mûr qui avaient fait leurs trois ans d'apprentissage.

« Ce n'est pas tellement un recyclage, nous avoue-t-elle, car, avant mon mariage, je n'avais pas fait grand-chose, si ce n'est un stage d'une année dans un bureau. »



— Si ce n'est pas trop indiscret, oserais-je vous demander pourquoi vous vous êtes décidée soudain à travailler à côté de votre ménage ? Et d'abord avez-vous des enfants ?

— J'ai une fillette de quatorze ans. Mais le fait qu'elle peut rester en classe après l'école, puisqu'elle profite de l'étude surveillée, m'a permis de mettre à exécution un projet que je nourrissais depuis longtemps déjà : travailler dans une banque.

— Par goût ?

— Il y avait d'abord un problème d'argent, vu que je suis femme d'ouvrier et qu'actuellement, la vie n'est pas bon marché. Et puis j'avais envie de connaître autre chose.

— Vous sentiez-vous un don quelconque, pour le calcul par exemple ?

— Je n'ai justement aucun don pour le calcul, mais on n'en fait pas tellement, vous savez. Nous avons des machines faites pour ça...

— Cela vous a-t-il été facile d'embrasser ainsi une profession toute neuve pour vous, à 42 ans ? Une seconde vie, en somme...

— Les cours m'ont paru faciles, mais c'est le travail qui, ensuite, m'a été particulièrement ardu.

— Pourtant, vous mettiez en pratique ce que vous aviez appris si facilement.

— Pas tout à fait en ce qui concerne la dactylographie. Car ce n'est pas en quelques mois que vous devenez une dactylo virtuose. Il y a une longue habitude. Et je travaille avec des employées qui, pourtant plus jeunes que moi, tapent plus vite. Elles ont derrière elles plusieurs années de pratique. Et puis je ne peux pas me comparer à ceux qui ont fait leurs trois ans d'apprentissage et qui ont acquis ensuite une longue expérience du métier. Malgré tout, je n'ai pas leurs bases.

— Mais vous aimez votre travail, vous aimez la branche que vous avez choisie. Si c'était à refaire, vous referiez ce cours de formation ?

— Ah ! oui. On m'a vraiment fait aimer la banque, et je dirais même ma banque, parce que je m'y sens chez moi.

— Avez-vous tout de suite été adoptée par vos collègues ?

— Au début, mon entourage me paraissait manquer un peu de chaleur. Tous ces employés étaient très jeunes, vous savez. Et j'avais quand même 42 ans et me sentais un peu... dépassée. Mais à la longue il s'est créé des amitiés solides entre nous tous et notre petit univers professionnel en a été tout illuminé. L'ambiance est tellement importante ! Dans une atmosphère chaleureuse on a tellement plus de cœur à l'ouvrage !

— Etes-vous restée en contact avec ce Centre professionnel de l'UBS qui vous a formée ?

— Bien sûr ! Tous ceux qui ont passé par ce Centre et qui ont gardé un merveilleux souvenir de son directeur, M. Jean Curdy, et de son bras droit, Mlle Nidecker, laquelle nous a enseigné avec tant de talent et de dévouement la plupart des branches de notre programme, y reviennent chaque fois qu'ils ont besoin d'un conseil, ou simplement pour le plaisir d'une visite à beaucoup de professeurs inoubliables que je ne peux tous citer.

— Conseilleriez-vous volontiers cette sorte de recyclage à vos contemporaines qui désireraient entrer dans la vie professionnelle après avoir été ménagères chez elles ?

— Certainement. En tout cas, pour ma part, je suis satisfaite à tous points de vue. Je me trouve bien payée et la banque est devenue une sorte de seconde famille pour moi.

— Mais c'est un cumul ! Parvenez-vous à contenter vos deux familles ?

— Je fais mon possible pour y parvenir. Evidemment, cela représente un gros travail. J'ai mon ménage à tenir. Et quand ma fille rentre, après l'étude surveillée, il faut quand même l'aider. Là, la tâche du mari est importante...

— N'avez-vous jamais songé à ne travailler qu'à la demi-journée ?

— C'est impossible à la banque. Pour l'instant du moins... Il y en a qui le font, mais la banque accordera, semble-t-il, de moins en moins ces faveurs-là. En ce moment je n'oserais en tout cas pas demander cela, vu que je ne me sens pas encore assez efficiente dans mon travail. Mais cela viendra, avec le temps. »

J. T.

Lisez Femmes Suisses

Allo la ville, ici la campagne...

Architecte et municipale aux bâtiments

MADAME JOSETTE LAMBERT, DE COINSINS

Il est assez rare, dans les exécutifs vaudois, de trouver des femmes. Il y en a pourtant quelques-unes et nous allons présenter aujourd'hui à nos lectrices Mme Josette Lambert, municipale à Coinsins. Coinsins est un charmant village du district de Nyon, sis à mi-mont entre le lac et les premières pentes du Jura. On y découvre un beau château du XVIII^e siècle au sujet duquel on raconte une anecdote amusante : quand le général de Portes, son premier propriétaire, qui en avait fait établir les plans de construction à Paris, vint entrer en possession de sa nouvelle demeure, il s'aperçut avec consternation que son château était tourné à l'envers, c'est-à-dire que la belle façade regardait le Jura, alors que la cour intérieure regardait le lac ! Mme Josette Lambert, architecte de profession, a été nommée municipale aux bâtiments, ce n'était pas pour lui demander de remettre le château à l'endroit !

En 1959, M. et Mme Lambert, il est ingénieur, elle est architecte, achètent une ferme et la considèrent d'abord comme une résidence secondaire. Peu à peu ils s'aperçoivent que la vie dans un village comporte de grands avantages par rapport à l'existence citadine et, qu'ils connaissent chacun. En 1966, quittant Genève, ils s'installent entièrement à Coinsins avec leur fille dans une maison désormais entièrement transformée et aménagée par Mme Lambert. A cette époque la commune de Coinsins connaissait une situation particulière, puisqu'elle était sous tutelle et n'exerçait donc aucune autorité exécutive.

IL FAUT RÉAPPRENDRE L'AUTONOMIE COMMUNALE

Sous l'impulsion de quelques citoyens dynamiques la tutelle fut levée et des élections intervinrent en 1969. La question se posa : pourquoi pas une femme à la Municipalité ? La personnalité et la profession de Mme Lambert la désignent d'emblée et la voici élue à l'exécutif formé désormais

de trois anciens habitants du village et deux nouveaux. Il faut reprendre, après quinze ans, les rênes communales et, pour les nouveaux, s'initier à ce genre de travail.

DE QUOI S'OCCUPE-T-ON AUX BATIMENTS ?

Il s'agit bien entendu de veiller au bon entretien des bâtiments communaux, de prévoir, le cas échéant, de nouvelles constructions. Mais avant tout il s'agit de faire appliquer les lois cantonales et communales, ce qui

n'est pas toujours facile. La préoccupation essentielle actuellement concerne l'aménagement du territoire, les plans de zone et les fameux arrêtés fédéraux d'urgence qui ont débouché, dans le canton de Vaud, sur un plan d'aménagement draconien qui suscite des oppositions auprès de toutes les communes. Mme Lambert estime que l'autonomie doit être laissée aux communes afin qu'elles contribuent elles-mêmes à élaborer leur plan d'aménagement.

En-dehors des questions qui sont exclusivement de son ressort, Mme Lambert doit parfois, en compagnie du syndic ou d'un autre membre du collège municipal, participer à des séances et représenter la commune à des manifestations. Ces activités, conjuguées avec sa vie professionnelle, l'entretien d'une belle et grande maison et surtout l'harmonie de la vie familiale exigent énormément de souplesse et de disponibilité. Mme Lambert en a mais ne cache pas que l'équilibre est difficile à trouver et sans cesse remis en question. Son vœu ? Que les gens s'intéressent davantage à la chose publique, qu'ils y consacrent un peu de temps et ne se contentent pas de témoigner leur mécontentement quand les choses ne vont pas dans leur sens.

A.-F. H.



Femmes Suisses

paraissant le troisième samedi du mois
Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés féminines suisses

Présidente du comité du Journal
Jacqueline Berenstein-Wavre

Rédactrice responsable
Martine Chenou
23, Coulouvrenière
1204 Genève

Administration
Monique Lechner-Wiblé
19, av. Louis-Aubert
1206 Genève
Tél. (022) 46 52 00
C.C.P. 12-11791

Publicité
Annonces-suisse S.A.
1, rue du Vieux-Billard
1205 Genève

Abonnement
1 an : Suisse Fr. 15.—
étranger Fr. 17.—
de soutien Fr. 20.—

Imprimerie Nationale, Genève



KYBOURG

ECOLE DE COMMERCE
GENÈVE - 4, Tour-de-l'Île - Tél. 25 10 38
Directeur : R. KYBOURG

Officier de l'Ordre des palmes académiques
Membre de l'Association genevoise des écoles privées AGEP

Préparation aux fonctions de
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
SECRÉTAIRE STENO-DACTYLOGRAPHIE
SECRÉTAIRE-COMPTABLE
SECRÉTAIRE DE BANQUE
AIDE DE BUREAU
DACTYLOGRAPHIE

ANGLAIS : préparation aux examens de la British-Swiss Chamber of Commerce
Sténo et dactylo : préparation aux concours officiels de Suisse romande

L'employée de banque

Elle peut être secrétaire de direction, secrétaire, sténo-dactylo, dactylo, caissière, aide-caissière, correspondancièr, comptable, employée à la comptabilité, opératrice sur terminal, téléxiste, téléphoniste, hôtesse, contrôleuse visa, préposée aux safes ou collaboratrice dans l'un des divers services de la banque.

EXIGENCES REQUISES

Bonne santé, discrétion, facilité d'adaptation, compréhension rapide, sens de l'ordre.

Formation nécessaire :

Ecole de commerce.
Apprentissage de commerce : 3 ans (âge minimum 16 ans).
Apprentissage de bureau UBS : 3 ans (âge minimum 16 ans).
Cours pour dactylo UBS : 15 mois (3 mois de cours, 12 mois de stages pratiques).

Ecoles de formation bancaire :

Ecole de Banque et de Cadres UBS, à Lausanne : cantons de Fribourg, Neuchâtel, Valais et Vaud. (Formation d'apprentis de bureau et de dactylos).
Ecole de Banque et de Cadres UBS, à Genève.

Centre professionnel de la Banque Cantonale Vaudoise.
Centre professionnel de la Société de Banque Suisse à Lausanne, en création.

Ecole des Banquiers privés Genevois : cours pour apprentis de banque.

Début des cours : consulter les Ecoles et Centres professionnels.

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE DE BUREAU

(programme de l'Ecole de Banque et de Cadres UBS, Lausanne)

Formation préalable : avoir terminé sa scolarité primaire.

1^{er} semestre : formation théorique uniquement : cours bancaires (la banque, ses activités, son fonctionnement, les différents services), cours commerciaux (dactylo, arithmétique, comptabilité, géographie économique, correspondance), cours généraux (français, allemand, économie politique, civisme, droit, hygiène, connaissances sociales, gymnastique). Du 2^{me} au 5^{me} semestre : stages pratiques dans les différents services de la banque avec, un jour par semaine, des cours à l'Ecole de Banque et de Cadres. 6^{me} semestre : activité pratique uniquement.

Certificat : après réussite des épreuves d'examen final, obtention du certificat de fin d'études de l'UBS, qui est un diplôme privé donnant la possibilité d'obtenir (après 3 ans de pratique) le Certificat fédéral de capacité.

PROGRAMME DES COURS POUR DACTYLOS

(programme de l'Ecole de Banque et de Cadres UBS, Lausanne)

Candidates : Jeunes dames de 20 à 40 ans qui désirent exercer une activité bancaire.

Formation préalable : avoir terminé sa scolarité primaire.

Programme : 3 mois de formation théorique uniquement : cours bancaires (la banque, ses activités, son fonctionnement, ses différents services), cours commerciaux (correspondance, dactylo, comptabilité, arithmétique), cours généraux (français, connaissances sociales).

12 mois de formation pratique, dans un ou plusieurs services de la banque.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

L'offre : une profession passionnante pour celles qui aiment les chiffres ou les contacts humains, une profession qui offre un travail stable et bien rémunéré à celles qui songent à une reconversion professionnelle.

Perspectives d'avenir :

L'employée de banque qualifiée et expérimentée peut devenir mandataire commerciale ou fondée de pouvoirs.

Syndicat détendant la profession : Association Suisse des Employés de banque.

La demande : soutenue, vu le développement croissant des banques suisses.

CONDITIONS

DE TRAVAIL

Horaires : 44 heures par semaine (avantages de l'horaire variable).

Vacances : 3 semaines (apprenties : 4 semaines).

Rémunération :

indemnité versée pendant la période de formation de dactylo. Ensuite, bon salaire avec augmentations régulières.

Avantages sociaux : assurance-maladie de groupe, caisse de retraite.



Un tour du monde et 105 autres voyages ainsi que 100 000 francs et 12 700 lots en espèces.